

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME PREMIER.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

1853



DESCRIPTION
DE
QUELQUES COLÉOPTÈRES
NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR
E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Edilis xanthoneura.

Cinereo-pubescentis, punctata; elytris quinque nervis longitudinalibus (juxta-suturali comprehenso) flavo-cinereis, punctis nigro-pubescentibus notatis, maculis duabus nigris et vittâ abbreviatâ V formanti antè tertiam partem, ornatis.

Long. 0^m,0123 (5 1/2 l.); larg. 0^m,0045 (2 l.).

Corps noir ou d'un brun noir; revêtu d'un duvet épais, cendré. *Tête* longitudinalement rayée d'une ligne médiaire prolongée du vertex jusqu'à l'épistome; marquée de très-petits points noirs près de cette ligne, après la base des antennes; celles-ci d'un tiers environ plus longuement prolongées que le corps; sétacées, garnies de duvet; de onze articles: le deuxième, petit, noir; les autres d'un blanc cendré ou d'un blanc rosé à la base, noirs à l'extrémité. *Prothorax* de deux tiers environ plus large que long; tronqué à ses bords antérieur et postérieur; armé d'un tubercule épineux dans le milieu de ses côtés; rayé d'une ligne longitudinale sur le milieu de sa partie dorsale; revêtu d'un duvet cendré; marqué, près de la base, d'une rangée transversale irrégulière de points noirs, très-petits et presque contigus; d'une teinte jaune ou d'un jaune cendré, plus apparente près des côtés, vers la région de

ces points; parsemé sur sa surface de points semblables et de taches noires, irrégulières, mais petites. *Écusson* en triangle obtus ou tronqué; revêtu d'un duvet cendré; rayé d'une ligne médiane; noté, de chaque côté, près de l'extrémité, d'une tache brune presque ponctiforme. *Elytres* près d'une fois aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; presque parallèles, arrondies chacune à l'extrémité, et plus fortement au côté externe qu'à l'angle sutural; subdéprimées sur le dos; à fossette humérale peu profonde; revêtues d'un duvet cendré, passant au cendré jaunâtre vers les cinq sixièmes de la longueur; marquées de points glabres noirs, assez rapprochés et très-apparents vers la base, graduellement plus petits et peu ou point distincts vers l'extrémité; chargées chacune d'une nervure juxta-suturale et de quatre autres longitudinales, d'un jaune cendré ou d'un jaune pâle: les deuxième et troisième, réunies à leur extrémité, vers les cinq sixièmes de la longueur: les deux extrêmes, moins prononcées: ces nervures, ainsi que l'extrémité des étuis, mouche-tées de points d'un duvet noir; ornées en outre chacune de deux taches et d'une sorte de bande de duvet également noir: la tache antérieure, parfois un peu obliquement longitudinale, couvrant la quatrième nervure du cinquième aux deux septièmes de la longueur, parfois plus courte et subarrondie: la deuxième tache, ordinairement un peu plus petite, couvrant l'extrémité de la cinquième nervure, vers les cinq sixièmes de la longueur: la bande, raccourcie à ses extrémités, entaillée et presque en forme de V, étendue presque depuis la nervure juxta-suturale jusqu'à la cinquième, un peu après les trois cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *pièds* revêtus d'un duvet cendré; non marqués de points noirs.

Patrie: la Sicile (collect. GODART).

Rhysodes sulcipennis.

Elongatus, obscurè ruber, nitidus; capite bisulcato, sulcis obliquis posticè ferè contiguïs; prothorace sulco medio et foveis basilaribus duabus oblongis; elytris sulcis tribus punctatis posticè abbreviatis exaratis et extrinsecus ter striato-punctatis.

Long 0^m,0067 (3 l.) larg. 0^m,0015 (2/3 l.)

Corps allongé; subdéprimé; entièrement d'un rouge noir, lisse et luisant. *Tête* creusée, à partir des antennes, de deux sillons convergents, sur le milieu de la partie postérieure. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié de la longueur du prothorax; de onze articles: le premier renflé: les autres, égaux; moniliformes, parcimonieusement pubescents. *Prothorax* en ovale allongé; de deux tiers plus long qu'il n'est large dans son milieu; étroitement rebordé; creusé d'un sillon longitudinal médiaire et de deux fossettes basilaires: le sillon élargi postérieurement en ovale allongé: les fossettes, situées chacune entre le sillon et le bord externe, liées ou à peu près à la base, couvrant le tiers postérieur. *Ecusson* ovalaire; enfoncé. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax, un peu moins larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois environ aussi longues que ce dernier segment; creusées chacune de trois sillons ponctués; et plus extérieurement de trois rangées de points: le sillon médiaire un peu moins longuement prolongé que les deux autres: ceux-ci n'aboutissant pas tout-à-fait à l'extrémité qui est relevée en bourrelet: les première et troisième rangées de points, creusées en sillon à leur extrémité: le sillon de la première, aboutissant à l'espèce de concavité formée par le rebord ou bourrelet postérieur: la deuxième rangée relevée en côte à son extrémité. *Dessous du corps* sillonné transversalement sur les côtés des arceaux du ventre: le dernier arceau non sillonné et ponctué. *Jambes* ornées d'une épine, près de l'extrémité de leur tranche inférieure: l'épine es jambes de devant incurbée.

Patrie: la Sicile (collect. GODART).

Ptilinus aspericollis.

Cylindricus, supra castaneus; capite subcoriaceo; antennis rufo-piceis, pectinatis; prothorace anticè asperato, margine acuto subdenticulato, elytris punctulatis et leviter rugulosis; pedibus rufo-piceis.

Long. 0^m,0067 (3 l.) larg. 0^m,0018 (4/5 l.)

Corps cylindrique; châtain en dessus. *Tête* perpendiculaire; convexe; chagrinée; garnie de poils courts et peu apparents; offrant un sillon léger, transversal, en arc dirigé en arrière, naissant près du milieu du bord interne des yeux. *Antennes* et *palpes* d'un brun rouge: les premières, presque aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax; de onze articles: le premier conique: le deuxième globuleux, petit; les suivants, ponctués. *Prothorax* avancé en arc à son bord antérieur, voilant la tête; à angles antérieurs prononcés, presque rectangulairement ouverts, mais incurbés et invisibles en dessus; à angles postérieurs arrondis; un peu plus long que large; muni en devant d'un rebord étroit, relevé, tranchant et presque denticulé, moins faible dans le milieu que sur les côtés; faiblement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés jusqu'après les angles postérieurs, sans rebord dans le reste de la base; très-convexe; décline dans la moitié antérieure; râpeux ou chargé sur celle-ci de petits points élevés dirigés en arrière, plus lisse ou moins râpeux postérieurement; garni de poils fauves courts et peu apparents. *Ecusson* presque carré, émoussé aux angles postérieurs. *Elytres* semi-cylindriques; en ogive chacune à leur extrémité; assez densément pointillées; assez finement rugueuses en devant et plus légèrement postérieurement. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun sur la poitrine; d'un brun rougeâtre ou châtain sur le ventre. *Pieds* d'un brun rouge.

Patrie la Sicile (collect. GODART).

Apalochrus flavo-imbatus.

Capite, clytris et corpore subtus nigris : ore, antennarum basi, pedibus prothoraceque rubro-testaceis : prothorace post medium transversè sulcato. Elytrorum lateribus margine flavo abbreviato ornatis.

Long. 0^m,0015 (2 l.) larg. 0^m,0014 (2/3 l.)

Corps subparallèle; médiocrement convexe. *Tête* couverte de points contigus; glabre, mais garnie après les yeux, sur les côtés, de quelques poils noirs assez longs; noire, avec le bord antérieur de l'épistome et le labre d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur, à dernier article noir à l'extrémité. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que le prothorax; presque filiformes; de onze articles: le premier, renflé, presque égal en longueur au troisième: le deuxième, en majeure partie caché dans le premier: le troisième de moitié au moins plus grand que le suivant: les premier, deuxième et troisième d'un rouge testacé: les quatrième et cinquième d'un rouge testacé, marqués chacun d'une tache noire: les suivants en majeure partie ou en totalité noirs: les premiers de ceux-ci, avec la base d'un rouge testacé. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur; presque parallèle dans sa première moitié, rétréci dans la seconde et d'une manière à peine sinucuse près des angles postérieurs; tronqué et faiblement échancré en arc à la base; émoussé aux angles postérieurs; un peu plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand; muni sur les côtés et à la base d'un rebord très-étroit, peu apparent; assez convexe; moins légèrement ponctué sur les côtés que sur le dos; creusé, vers les trois-quarts de sa longueur, d'un sillon transversal très-marqué; glabre, d'un rouge testacé. *Écusson* presque carré, émoussé et subarrondi à ses angles postérieurs; sillonné longitudinalement dans son milieu; noir. *Elytres* graduellement et faiblement élargies d'avant en arrière; arrondies à l'angle postéro-externe, arquées chacune à l'extrémité, c'est-à-dire en

offrant à l'angle sutural un angle rentrant très-ouvert; médiocrement convexes; creusées d'une fossette ou sillon huméral prolongé en s'affaiblissant jusqu'au tiers ou au quart de la longueur; un peu ruguleusement ponctuées; noires, parées chacune d'une bordure externe d'un flave rougeâtre ou d'un rouge flave, prolongée du septième aux trois-quarts environ de leur longueur. *Dessous du corps noir. Pieds d'un rouge jaune, avec les genoux noirs.*

Patrie : les environs de Montpellier (Collect. GODART.)

Tenebrio noctivagus.

Suprà niger, subsericeus; prothorace basi bissubsinuato, punctulato, lateribus punctis orbicularibus majoribus, antè basin sulco transversali abbreviato; scutello obtusè triangulari; clytris leviter punctato-striatis; interstitiis planis.

Long. 0^m,0135 à 0^m,0146 (6 à 6 1/2 l.) larg. 0^m,0052 à 0^m,0056 (2 1/3 à 2 1/2 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant et soyeux, en dessus. Tête finement ponctuée; creusée sur la suture frontale d'une ligne en demi-cercle dirigée en arrière. Labre cilié de roux ou roux fauve. Antennes un peu moins longuement prolongées que les côtés du prothorax; à troisième article de moitié à peine plus long que les suivants; élargies graduellement à partir de cet article jusqu'au dixième: le onzième, presque orbiculaire, d'un brun roussâtre. Prothorax arqué sur les côtés avec une faible sinuosité vers les angles postérieurs; muni sur les côtés d'un rebord affaibli postérieurement; à deux entailles ou deux sinuosités à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière et à peine plus prolongée que les angles; d'un tiers au moins plus large que long; très-médiocrement convexe; finement pointillé; inégalement marqué sur les côtés et presque jusqu'à la ligne médiaire de points cycloïdes moins petits; creusé au devant de la base d'un sillon, plus prononcé dans la partie médiaire, à peine prolongé jusqu'aux angles:

ce sillon ne laissant après lui, surtout dans le milieu, qu'un rebord très-étroit; marqué à chaque entaille ou sinuosité basilaire d'une ligne ou dépression longitudinale courte. *Ecusson* en triangle obtus ou presque à côtés curvilignes; densément et finement ponctué. *Elytres* à neuf stries assez légères ou peu profondes, ponctuées, presque formées par des points, séparées longitudinalement par des espaces à peine de moitié aussi grands que leur diamètre: la première ou juxta-suturale postérieurement liée avec la juxta-marginale: les autres pareillement liées et enclosant les quatrième et cinquième; intervalles planes, très-faiblement convexes postérieurement; un peu plus finement et superficiellement pointillés que le fond du prothorax. *Dessous du corps et pieds* assez finement ponctués; un peu moins obscurs que le dessus.

Patrie: la Sicile (coll. ARIAS TEIJEIRO, AUBÉ, GODART).

Trogosita tristis.

Brunneo-rufus aut brunneo-rufus subvirescens, subconvexus; antennis rufis; capite prothoraceque parùm densè punctatis; fronte lineâ mediâ posticè abbreviatâ; elytris vix rugulosis, striato-punctatis, interstitiis serie longitudinali punctorum minorum notatis.

Long. 0^m,0112 (5 l.) larg. 0^m,0033 (1 1/2 l.)

Corps allongé; assez médiocrement convexe; entièrement d'un brun rouge avec un léger reflet verdâtre, à certain jour. *Tête* marquée de points peu rapprochés, sur un fond superficiellement et imperceptiblement pointillé; rayée d'une ligne médiane très-marquée, prolongée depuis le milieu du front jusqu'au bord antérieur de l'épistome: celui-ci trisinué. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes environ des côtés du prothorax; d'un rouge brun: les troisième à huitième articles presque de même grosseur: les sixième à huitième, globuleux: les neuvième à onzième articles en massue dentée et à dents arrondies. *Prothorax* à peine arqué en avant; à angles antérieurs prononcés et en

forme de petite dent ; rétréci faiblement et en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers , puis d'une manière plus sensible et visiblement sinuée ; muni latéralement d'un rebord assez étroit et un peu tranchant ; à angles postérieurs armés d'une petite dent dirigée en dehors ; tronqué en ligne presque droite à la base ; au moins aussi fortement rebordé à celle-ci que sur les côtés ; médiocrement convexe : marqué, comme la tête, de points peu ou médiocrement rapprochés , sur un fond superficiellement et presque imperceptiblement pointillé ; ordinairement noté d'une fossette , de chaque côté, vers la moitié de la longueur. *Ecusson* très-petit ; transverse. *Elytres* à angles huméraux saillants et prononcés ; à peu près parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus , arrondies (prises ensemble) à l'extrémité ; assez médiocrement convexes ; légèrement ruguleuses ; à neuf ou dix rangées de points presque carrés , peu gros sur la majeure partie du dos , plus petits près des bords latéraux : chacune de ces rangées, séparée par une rangée parallèle de points notablement plus petits sur le dos , à peu près égaux sur les côtés. *Dessous du corps* un peu moins légèrement ponctué sur l'antepectus que sur le reste, vert ou d'un vert brunâtre. *Prosternum* peu élargi après les hanches ; sillonné transversalement avant son bord postérieur. *Pieds* de la couleur du dessous du corps : *Tarses* d'un rouge brun. *Cuisses* lisses ou peu visiblement pointillées.

Patrie ; la Sicile (collect. GODART).

Obs. L'exemplaire d'après lequel a été faite cette description n'avait peut-être pas sa couleur complète ; néanmoins cette espèce se distingue du *T. cærulæa*, par son corps plus étroit, plus parallèle ; par son prothorax offrant les angles antérieurs avancés en forme de petite dent, tronqué en ligne presque droite à la base ; par ses élytres à intervalles presque lisses ou à peine ruguleux ; par son prosternum moins triangulaire , c'est-à-dire faiblement élargi après les hanches.